



Le syndicat revendique la liberté de commercialisation directe des grains entre céréaliers, éleveurs ou autres consommateurs.

S. LEITENBERGER

Pour un prix **équitable**, « il manque 110 €/t »

Le moral est au plus bas pour les céréaliers de la Coordination rurale (CR) qui tenaient leur congrès à Étréchy, dans l'Essonne, le 24 janvier.

« **E**n 1987, le quintal de blé se vendait 150 francs. À euro constant, cela représenterait aujourd'hui 390 € par tonne. Le cours actuel étant de 130 €, le prix a été divisé par trois », constate Nicolas Jaquet, président de l'Organisation des producteurs de grains (OPG), section spécialisée de la CR. Avec des rendements qui sont passés en moyenne de 67 à 71 quintaux, l'OPG estime que le chiffre d'affaires par hectare devrait être de 2 586 € ; il est en réalité de 923 €/ha, soit une baisse de 60 % en 30 ans. Et, entre-temps, les aides Pac ont été mises en place. « L'Ukraine, la Russie, nous ne pouvons pas être compétitifs face à ce type de fermes dans le

cadre que l'on nous impose », argue le président de l'OPG, estimant que les céréaliers français ne sont plus en mesure de répondre aux demandes de l'exportation d'un blé à 130 €/la tonne.

OS POINTÉS DU DOIGT

Les organismes stockeurs, et notamment les coopératives, sont pointés du doigt. Les céréaliers de la Coordination rurale estiment qu'aujourd'hui, elles font prévaloir leurs besoins de tenir le marché sur le bien-être des producteurs français.

Nicolas Jaquet a ainsi calculé que Axéreal devrait reverser 240 €/t à ses producteurs pour un prix juste et équitable. « Mais on vous expliquera qu'avec un marché mondialisé, il n'est pas possible de s'aligner », ironise-t-il. Selon lui, le privilège fait aux organismes stockeurs d'être les seuls à pouvoir commercialiser les grains ne se justifie plus dans un jeu mondial où les filières ne démontrent pas leur intérêt. Le syndicat, fidèle à ses revendications, demande une fois de plus la possibilité de vendre aux voisins « éleveurs de porcs ».

Pauline Bourdois

Des États généraux infructueux

« La finalité des États généraux de l'alimentation (EGA) est-elle d'entretenir nos outils industriels et de leur permettre d'exporter au mépris du coût de revient de nos exploitations, s'interroge l'OPG. Dans nos filières, les plans qui ressortent de ces EGA ne sont pas à la hauteur. »